

CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AU PROGRAMME D'ÉCHANGE AVANCÉ

Les conditions générales suivantes s'appliqueront au Programme d'échange avancé (« **PÉA** ») fourni en parallèle avec les autres services offerts en vertu de la Garantie matérielle limitée de Microsoft pour certains appareils Microsoft (« **Appareil Microsoft** »). Le PÉA est inclus sans frais supplémentaires dans les plans de services étendus sur le matériel (« **SÉM** ») pour entreprise de Microsoft Complete. Le PÉA est également inclus gratuitement dans les UGC des appareils commerciaux Surface Pro 6 pour entreprises, Surface Laptop 2 pour entreprises, Surface Pro 7 pour entreprises, Surface Pro X pour entreprises, Surface Laptop 3 pour entreprises, Surface Book 3 pour entreprises et Surface Go 2 pour entreprises dans les marchés suivants : Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Corée du Sud, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Thaïlande, Taïwan, Royaume-Uni, et les 50 États des États-Unis + le District de Columbia et Porto Rico.

Si votre appareil est admissible au PÉA, Microsoft enverra un appareil de remplacement (« **Appareil d'échange avancé** ») à l'emplacement que vous aurez désigné lorsque vous effectuerez une demande de services couverts par la garantie. Vous devez retourner l'appareil d'origine à Microsoft dans les quatorze (14) jours suivant la date d'expédition par Microsoft de l'appareil d'échange avancé (« **Période de retour** »).

Lorsque vous choisissez d'ajouter le PÉA à votre demande de services couverts par la garantie, vous **ACCEPTÉZ** les modalités suivantes :

1. Votre appareil Microsoft n'est pas admissible au PÉA si celui-ci est endommagé et/ou non couvert en vertu des Conditions générales de la garantie, du SÉM ou de Microsoft Complete, le cas échéant.
2. L'appareil soumis à l'échange avancé vous sera expédié dans une boîte qui inclut une étiquette d'expédition prépayée.
3. Vous devrez utiliser l'étiquette d'expédition prépayée pour renvoyer l'appareil Microsoft pour lequel vous avez reçu un appareil soumis au service d'échange avancé et demandez l'exécution d'un service en vertu de la garantie. Vous devrez retourner votre appareil Microsoft original dans la même boîte dans les 14 jours suivant la date à laquelle Microsoft vous envoie l'appareil d'échange avancé.
4. Afin de s'assurer que l'appareil Microsoft original est renvoyé, il est possible que Microsoft vous demande de fournir un numéro de carte de crédit valide. Si tel est le cas, **VOTRE CARTE DE CRÉDIT NE SERA PAS DÉBITÉE**, tant que vous renvoyez l'appareil Microsoft d'origine (avec le numéro de série que vous nous aurez communiqué) 14 jours à compter de la date d'expédition par Microsoft de l'appareil soumis au programme d'échange avancé.

Vous serez tenu responsable des coûts associés au programme d'échange avancé et des frais de manutention équivalents au PDSF actuel de l'appareil d'échange avancé si : (1) Microsoft ne reçoit

pas l'appareil Microsoft d'origine 14 jours à compter de la date d'expédition de Microsoft du produit d'échange avancé par le système de suivi du transporteur; (2) si l'appareil Microsoft n'est pas couvert pas la garantie; et/ou (3) si la garantie ou la prestation ne s'applique pas à l'appareil Microsoft. Si Microsoft vous a demandé votre numéro de carte de crédit, CES MONTANTS SERONT AUTOMATIQUEMENT FACTURÉS SUR CELLE-CI.